

Réunion technique précédant la réunion du Comité consultatif
21 février 2018

CONCLUSIONS DES DÉLIBÉRATIONS

1. L'équipe technique chargée de préparer la neuvième réunion du Comité consultatif coprésidée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) s'est réunie à Nairobi (Kenya) le 21 février 2018. L'équipe comprenait des experts du Bureau de l'Union africaine pour la région des Grands Lacs, du Bureau de l'Envoyé spécial de l'Union africaine, de la CIRGL, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Département des affaires politiques de l'ONU, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), des bénéficiaires de subventions de la Plateforme des femmes et du Fonds mondial pour les femmes.
2. Les participants ont noté que la réunion du Comité consultatif avait été organisée en temps opportun et ont félicité l'Envoyé spécial des initiatives qu'il a prises pour faire en sorte que les parties prenantes fassent le point sur les activités menées dans le domaine des femmes et de la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs.
3. Les participants ont constaté que la région était sujette à des transitions politiques et que des millions de personnes, en particulier les femmes, continuaient d'y subir les conséquences d'un espace politique de plus en plus restreint en termes de participation des femmes, de l'insécurité, de l'instabilité et de la violence.
4. Les participants ont souligné que la Plateforme des femmes devait, tout en restant axée sur la République démocratique du Congo, s'intéresser davantage à d'autres pays traversant une crise dans la région, y compris la République centrafricaine et le Soudan du Sud.
5. L'équipe technique a demandé au Comité consultatif de dialoguer activement avec les dirigeants de la région afin que ceux-ci prennent des mesures résolues au service des femmes et de la paix et la sécurité, notamment à l'occasion du cinquième anniversaire de l'Accord-cadre. Les membres de l'équipe se sont convenus de présenter des recommandations concrètes visant à promouvoir le programme de paix et de sécurité selon la vision du Secrétaire général de l'ONU, conformément à la résolution 2389 (2017) du Conseil de sécurité. Ils ont souligné l'aspect prioritaire de la participation des femmes à toutes les instances de prise de décisions pertinentes, contribuent activement à la prise de décisions et concourent à la mise en œuvre de décisions visant à promouvoir la paix et la sécurité dans la région.
6. L'équipe a constaté les progrès limités faits dans la mise en œuvre de plusieurs engagements relatifs aux femmes, à la paix et la sécurité et ont prié les membres du Comité consultatif et l'Envoyé spécial de mobiliser un plus grand appui politique auprès de toutes les parties concernées et de mettre en place des mesures garantissant que les dirigeants de la région rendent compte de leur action dans ce domaine.

7. Ainsi, pour promouvoir le programme de manière plus générale, l'équipe a encouragé les hauts dirigeants à collaborer plus efficacement avec les organisations de femmes et de jeunes ainsi qu'avec le secteur privé. Il a été notamment recommandé d'inclure des jeunes et des femmes chefs d'entreprise au sein du Comité consultatif de la Plateforme des femmes. L'équipe a également recommandé de diffuser les principaux engagements et résolutions, notamment ceux concernant expressément les femmes et la paix et la sécurité et la résolution 2389 (2017) du Conseil de sécurité, de façon à ce que les dirigeants politiques et les citoyens puissent s'impliquer dans leur mise en oeuvre.

8. L'équipe technique a rappelé qu'il fallait que la mise en oeuvre des engagements concernant les femmes et la paix et la sécurité fasse l'objet d'un contrôle plus efficace, régulier et harmonisé. Elle a aussi fait observer qu'il fallait veiller à ce que les institutions nationales chargées de la promotion des femmes, de la paix et de la sécurité et les plans nationaux soient pris en compte dans les budgets nationaux.

9. L'équipe technique a salué les diverses initiatives politiques, stratégiques et programmatiques actuellement mises en oeuvre pour promouvoir les femmes, la paix et la sécurité dans la région, notamment par l'Union africaine, la CIRGL, ONU-Femmes, le Département des affaires politiques et le PNUD. Elle a estimé que le Cadre stratégique de l'ONU pour la région des Grands Lacs tombait à point nommé et a encouragé sa mise en oeuvre rapide et la participation des parties prenantes au niveau des pays. Elle a également souligné qu'il importait de mieux faire concorder les initiatives politiques et programmatiques.

10. Les participants ont examiné le Plan d'action régional pour la mise en oeuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et remercié le Bureau de l'Envoyé spécial de l'appui qu'il apporte à la CIRGL. Il a été noté qu'il fallait mener de nouvelles consultations pour arrêter la version finale du plan d'action et s'assurer qu'il était conforme aux plans nationaux. L'équipe a prié le Bureau de l'Envoyé spécial d'aider la CIRGL à achever ces travaux.

11. L'équipe technique s'est également félicitée de l'initiative prise par le Bureau de l'Envoyé spécial d'élaborer une stratégie régionale sur les femmes, la paix et la sécurité, comme demandé à l'occasion de la huitième Réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi, tenue à Brazzaville en octobre 2017. Elle a décidé de mettre l'accent sur la mobilisation politique et recommandé que le mécanisme de mise en oeuvre soit dirigé par ONU-Femmes avec l'appui de la CIRGL et en collaboration avec le Bureau de l'Envoyé spécial et le Représentant spécial de l'Union africaine pour la région des Grands Lacs. Il a été proposé d'envisager un mémorandum d'accord entre ONU-Femmes et le Bureau de l'Envoyé spécial à cette fin. L'équipe technique a également recommandé de maximiser les synergies entre le Forum régional des femmes et la Plateforme des femmes de sorte que leur vision, leurs objectifs et leur stratégie concernant les femmes et la paix et la sécurité convergent.

12. Les participants ont recommandé que le mandat du Comité consultatif soit réexaminé et que les fonctions de mobilisation politique de l'Envoyé spécial de l'ONU, de l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, de FemWise, du Réseau des femmes d'influence en Afrique et de la CIRGL soient renforcées. Ils ont également engagé ONU-Femmes,

le Bureau de l'Union africaine pour la région des Grands Lacs et la CIRGL à renforcer les partenariats et à assurer la mise en œuvre d'un solide cadre de suivi, en tenant compte de l'ensemble des indicateurs mondiaux adoptés par le Conseil de sécurité de l'ONU en 2010 pour pouvoir comparer les réalisations aux niveaux régional et mondial.

13. En ce qui concerne l'affectation des ressources financières, les participants ont confirmé la recommandation faite par le Secrétaire général dans son plan d'action en sept points sur la participation des femmes à la consolidation de la paix, qui tendait à allouer aux activités en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au moins 15 % des fonds destinés aux programmes. Ils ont prié l'Envoyé spécial du Secrétaire général de faire en sorte que l'ONU rende des comptes sur les mesures prises au regard de cet engagement dans la région des Grands Lacs.

14. Les participants ont noté que de nombreuses initiatives sont en cours, y compris des missions de solidarité menées conjointement par l'Union africaine et l'ONU et des initiatives entreprises par FemWise et le Réseau des femmes d'influence en Afrique pour renforcer le rôle de premier plan des femmes dans la transformation de l'Afrique.

15. Les participants ont engagé les membres du Comité consultatif à envisager de mener des missions de solidarité au Burundi, en République centrafricaine, en RDC et au Soudan du Sud afin de promouvoir la prévention des conflits et la participation des femmes. Ils ont également recommandé que le Bureau de l'Envoyé spécial, œuvrant avec la CIRGL et le Bureau de l'Union africaine pour la région des Grands Lacs, appuie les travaux de FemWise et du Réseau des femmes d'influence en Afrique visant à définir un message à l'appui de la mission de solidarité proposée.

16. Enfin, l'équipe technique a salué la présence des bénéficiaires de subventions de la Plateforme des femmes, remercié le Fonds mondial pour les femmes des activités qu'il mène en faveur d'organisations locales et recommandé que les bénéficiaires de subventions et les membres de la Plateforme des femmes collaborent davantage.